



Division des Examens et Concours

DIEC/15-660-1566 du 09/02/2015

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2015 - DESIGNATION DES SECRETAIRES DE JURY POUR L'EXAMEN DES BACCALAUREATS

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrat, chefs de centre d'examen du baccalauréat

Dossier suivi par : BCG : Mme EXPOSITO 04 42 91 71 88 - Mme SCHELOUCH 04 42 91 71 89 - Mme ROUVIER 04 42 91 71 90 - Mme IMMORDINO 04 42 91 71 91 / BTN : Mme TACCOEN 04 42 91 71 93 - Mme DUFORT Sylvie 04 42 91 71 94 - Mme DUFORT Sandrine 04 42 91 71 79

Je vous prie de me faire connaître les secrétaires de jury que vous proposez de nommer en saisissant avant le 23 février 2015 dans l'application IMAG'IN (code SEC) l'indisponibilité des professeurs pour la période du 17 juin au 10 juillet 2015. En cas de difficultés, veuillez contacter les gestionnaires.

Aucun texte réglementaire ne fixe leur nombre. L'usage est cependant de désigner 2 secrétaires par jury pour les baccalauréats général et technologique.

Il est prioritairement fait appel aux professeurs d'EPS.

En revanche, les mêmes contraintes que lors des sessions précédentes s'imposent pour les disciplines suivantes :

BCG-BTN

- philosophie
- lettres
- langues vivantes
- SVT (enseignement de spécialité SVT en particulier)

BCG

- SES professeurs de spécialité (économie approfondie, sciences politiques et sociales)
- Sciences de l'ingénieur (Série S)

BTN

- Les disciplines technologiques
- Histoire-géographie séries STI2D, STL, STD2A

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille